

Montage, démontage et utilisation d'échafaudage roulant

Suivant la R.408 de la CNAMTS et décret 924-2004 du 1^{er} Septembre 2004

OBJECTIFS

Organiser son chantier, monter & démonter en toute sécurité des échafaudages roulants.

DUREE

1 jour soit 07 heures

INTERVENANT

Un technicien de formation spécialisé en montage et vérification d'échafaudage roulant.

PUBLIC CONCERNE

Monteur
Aide monteur

PRE-REQUIS

Être expérimenté dans le montage,
Être âgé de 18 ans minimum,
Être reconnu apte médicalement,

EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS

Chaussures de sécurité, casque, gants, harnais & longes obligatoires

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Salle de cours équipée,
Zone sécurisée dédiée exclusivement à la formation,
Échafaudage fixe avec notice conforme Vidéo projecteur / diaporama,
Livret stagiaire.

CONTENU DE LA FORMATION

I – PARTIE THEORIQUE

Statistiques d'accidents du Travail (échafaudages).
Devoirs & responsabilités (civiles & pénales),
Réglementation sur le travail en hauteur,
Décret du 01^{er} septembre 2004,
Arrêté du 21 décembre 2004,
Recommandation R.408,
Équipements de protection individuelle pour le travail en hauteur,
Identification, utilisation & choix des différents types d'échafaudages.
Notions d'efforts & de stabilité.

Lecture de plan, liste de matériel.
Types d'amarrages.
Lecture des notices & plans d'échafaudages.

II – PARTIE PRATIQUE

Montages & démontages d'une structure simple d'échafaudage rouant (selon la notice du constructeur)
Appuis, calage.
Dispositif pour la stabilité, amarrages, ancrages....
Vérification du bon état des éléments de l'échafaudage.

VALIDATION DU STAGE

Délivrance d'une attestation de stage « Monteur, démoniteur et utilisateur d'échafaudage roulant ».